

# Quoi de neuf ?



## Les nouveaux visages de la CCC

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, deux nouveaux agents, Camille Dupeyron (à droite sur la photo) et Jeanne Etcheverry (à gauche sur la photo) ont intégré le personnel de la Communauté de Communes.

**Camille Dupeyron**, 27 ans, exerce les fonctions de Coordinatrice Enfance Jeunesse et Responsable de la vie associative. Titulaire d'un Master 2 professionnel « Gestion Locale », elle a effectué un stage de 4 mois au Pays Cœur Entre deux Mers en élaborant un diagnostic territorial sur les politiques « jeunesse ».

**Jeanne Etcheverry**, 25 ans, exerce dans l'attente de se voir confier à court terme des responsabilités de pilotage interne, les fonctions d'Appui Administratif et de Chargée de Mission auprès des institutions extérieures ( Conseil Général, Conseil Régional, Pays Cœur Entre deux Mers...). Titulaire d'un Master 2 de Sciences de l'Education, elle a précédemment vécu une expérience enrichissante à la mairie de Bordeaux au sein du service Développement Social Urbain.

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouvelles recrues !

## Les «P'tits Dejs» du Créonnais : une initiative novatrice et sympathique...

Le 30 janvier 2009, la Communauté de Communes du Créonnais a initié en partenariat avec le Pays Cœur Entre deux Mers, une matinée d'échanges enrichissante et conviviale sous forme de petit-déjeuner, avec les secrétaires de mairies de son territoire.

Sous l'animation de Nicolas Tarbes, vice-président de la Communauté de Communes, les participants, réunis au sein de la salle du conseil de Sadirac, se sont présentés en expliquant respectivement leurs rôles et leurs missions sur le Créonnais. Des représentants de la Trésorerie de Créon se sont également associés à ce temps interactif et chaleureux.

Ces rencontres sont l'occasion pour tous et pour toutes, d'échanger autour d'un café ou d'un thé de façon non conventionnelle.

La Communauté de Communes et le personnel administratif du territoire souhaitent renouveler cette expérience. En effet, il leur semble nécessaire de renforcer leurs compétences par une mise en commun, dans le souci de l'intérêt général.



### Réactions des secrétaires de mairie présentes à la manifestation :

- « C'est un moment convivial où nous avons appris beaucoup de choses. Ce n'est que du positif ! »
- « C'est un moment très intéressant et cela nous permet surtout de pouvoir mettre des visages sur des personnes de la Communauté de Communes et d'échanger avec les collègues. »
- « C'était très bien, nous avons pu avoir des contacts avec tout le monde alors que nous sommes tous éloignés sur le territoire. »

# EDITO

## Tracer notre avenir sur une politique de développement durable

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En choisissant, il y a 2 ans, de lancer une vaste étude sur le **développement durable du territoire du Créonnais**, nous avons pris conscience de la nécessaire prise en compte de certains enjeux dans les problématiques actuelles des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, le développement durable n'est pas l'unique responsabilité de chacun. Cette préoccupation s'inscrit dans un ensemble qui doit être le plus cohérent possible et où les institutions telles que la nôtre ont un rôle important de lien, d'information, d'implication et d'engagement collectif dans les projets : **se préoccuper de vous, de nous, de notre présent et de notre avenir...**

Pour les années qui viennent, mon objectif, et celui de l'équipe qui m'accompagne, est de faire du Créonnais un territoire moteur et exemplaire en matière de Développement Durable.

D'ores et déjà, notre plate-forme d'actions autour du développement durable intervient dans nos réflexions : préservation de nos ressources naturelles (énergie, eau), optimisation de la gestion de l'espace, amélioration du tri des déchets...

Et, prochainement, ce programme sera inscrit dans un véritable projet de territoire fondateur et fédérateur : l'Agenda 21. Il sera le guide de notre action politique dans les années à venir. Retenez bien ce terme, vous allez beaucoup en entendre parler dans les mois à venir !

Mais il ne pourra se construire et ne sera efficace que s'il est pensé AVEC chacun : habitant, entrepreneur, artisan, agriculteur, étudiant,...

Vous l'aurez compris, la démarche est innovante, transversale et participative. Echangeons, construisons, inventons ensemble les actions concrètes à mettre en œuvre sur notre territoire pour qu'il soit « durable », respectueux de chacun d'entre nous et de son environnement. Nous sommes tous concernés, merci de votre mobilisation et restons aussi confiants de l'avenir !

**Bernard LE GOREC**

Maire de Haux  
Président de la Communauté  
de Communes du Créonnais

# L'agenda

## BLESIGNAC

- **5 avril 2009** : 9h - Fête des Plantes (autour de la mairie)
- **31 mai 2009** : 9h - 10<sup>ème</sup> 2 CV Cross

## CREON

- **3 avril 2009** : 18h - Les 24h du jeu ( espace culturel de C.) organisée par la ludothèque Kaléidoscope
- **19 avril 2009** : 7h30 - 7<sup>ème</sup> Raid VTT de L'entre deux Mers organisé par Créon Vélo Club
- **14-16 mai 2009** : Carré Hip Hop vol 3- Festival de Hip Hop organisé par La Rural
- **24 mai 2009** : 3<sup>ème</sup> Randonnée VTT du Créonnais organisé par Créon Vélo Club
- **30 mai 2009** : Fête Nationale du Jeux organisée par Kaléidoscope

Gala de Danse au centre culturel organisé par Choréart Musique

- **6 juin 2009** : Fête Nationale du Vélo : animations organisées par Le Créon Vélo Club
- **13 juin 2009** : Fête de la musique organisée par Musique en Créonnais

- **17 juin 2009** : Don du sang à la Salle des Mille Clubs
- **18 juin 2009** : Spectacle de théâtre à 21 h au centre culturel organisé par la MDSI et la Rurale
- **19 juin 2009** : Concert de la Chorale du Collège François Mitterrand au centre culturel
- **20 juin 2009** : Gala de Judo à la salle omnisport du Créonnais organisé par le Créon Judo Club
- **22-27 juin 2009** : Festival Walcouma (concert, spectacle, danse...) organisé par HIP PERCUT

## CROIGNON

- **21 juin 2009** : La Croignonade (course par équipe : vtt, course à pied, jeux...) suivi d'un repas

## CURSAN

- **13 juin 2009** : Concours de pétanque suivi d'une soirée Moules-Frites organisés par « Sports Loisirs Cursan »
- **20 juin 2009** : Intervillages avec Loupes, Le Pout, Cursan et Croignon

## HAUX

- **13 avril 2009** : L'Omelette Pascale Géante, sur « la Place des Ecoles » organisé par le Comité des Fêtes
- **31 mai 2009** : Grande Brocante organisé par le Comité des Fêtes
- **7 juin 2009** : Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes

## LIGNAN DE BORDEAUX

- **17 mai 2009** : Vide Grenier organisé par l'USL Basket.
- **5-7 juin 2009** : Lignan d'art et l'Union Sportive Lignanaise : exposition et spectacle de danse contemporaine à la salle polyvalente.

## LA SAUVE MAJEURE

- **Week-end de Pâques** : Fête Locale de Pâques (fête foraine, animations, promenades en tracteur, lâcher de ballons, pêche à la ligne...)
- **19 avril 2009** : Exposition philatélique (salle du coq Hardy) et Exposition et « Troc Plantes » sous la Halle Principale.
- **3 mai 2009** : La Marche de Compostelle
- **19 juin 2009** : Représentation de cirque sous la halle organisé par le Théâtre de la Soupape
- **20 juin 2009** : Repas du Village, place Saint Jean
- **26 juin 2009** : Animations organisées par le Théâtre de la Soupape

## LOUPES

- Concours de Belote à 21h dans la Salle Polyvalente, organisés par Loupes-Culture-Loisirs :
- **3 et 17 avril 2009**
- **15 et 29 mai 2009**
- **12 et 26 juin 2009**

## SADIRAC

- **4 avril 2009** : Printemps des Poètes à la Salle Cabralès
- **9 avril 2009** : Rallye organisé par le Comité des fêtes de Lorient.
- **24-26 avril 2009** : Fête Locale du bourg
- **16 mai 2009** : Vide Grenier organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole du Bourg, parking de la salle Cabralès
- **23 mai 2009** : Pièce de théâtre « Un château en Suède » à 21h, salle Cabralès
- **30 mai 2009** : Bal organisé par l'Association de Country, salle Cabralès
- **13-14 juin 2009** : Fête de la Poterie (Place Fouragnan) et Concert du Josem (Salle Cabralès)

## SAINT GENES DE LOMBAUD

- **16 mai 2009** : Exposition de voitures tunings et promenade à VTT

## SAINT LEON

- **3 avril 2009** : Loto à 20h30 à la salle polyvalente, organisé par le Comité des Fêtes
- **19 avril et 17 mai 2009** : Thés dansants à 14h30 à la salle polyvalente par le Club de l'Amitié et de la Bonne Humeur.
- **6 et 7 juin 2009** : Fête de la bière et de la limonade artisanale, salle polyvalente organisée par le Comité des Fêtes

## LE POUT

- **21 juin 2009** : Vide Grenier, organisé par l'Association Poutaise en Liesse

## BARON

- **14 juin 2009** : Randonnée pédestre et familiale, organisé par l'association « A Bâtons Rompus »



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRÉONNAIS  
4, Rue Régano - 33670 CRÉON  
HORAIRES D'OUVERTURE :  
de lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
le samedi de 8h à 11h  
Tél. 05 57 34 57 00 • Fax 05 57 34 57 09

Courriel : cc-creonnais@voila.fr • N°18 - mars 2009

Directeur de la publication : Bernard Le Gorec

Rédaction : Comité de rédaction • Photos : CDC - SEPPA - Fotolia

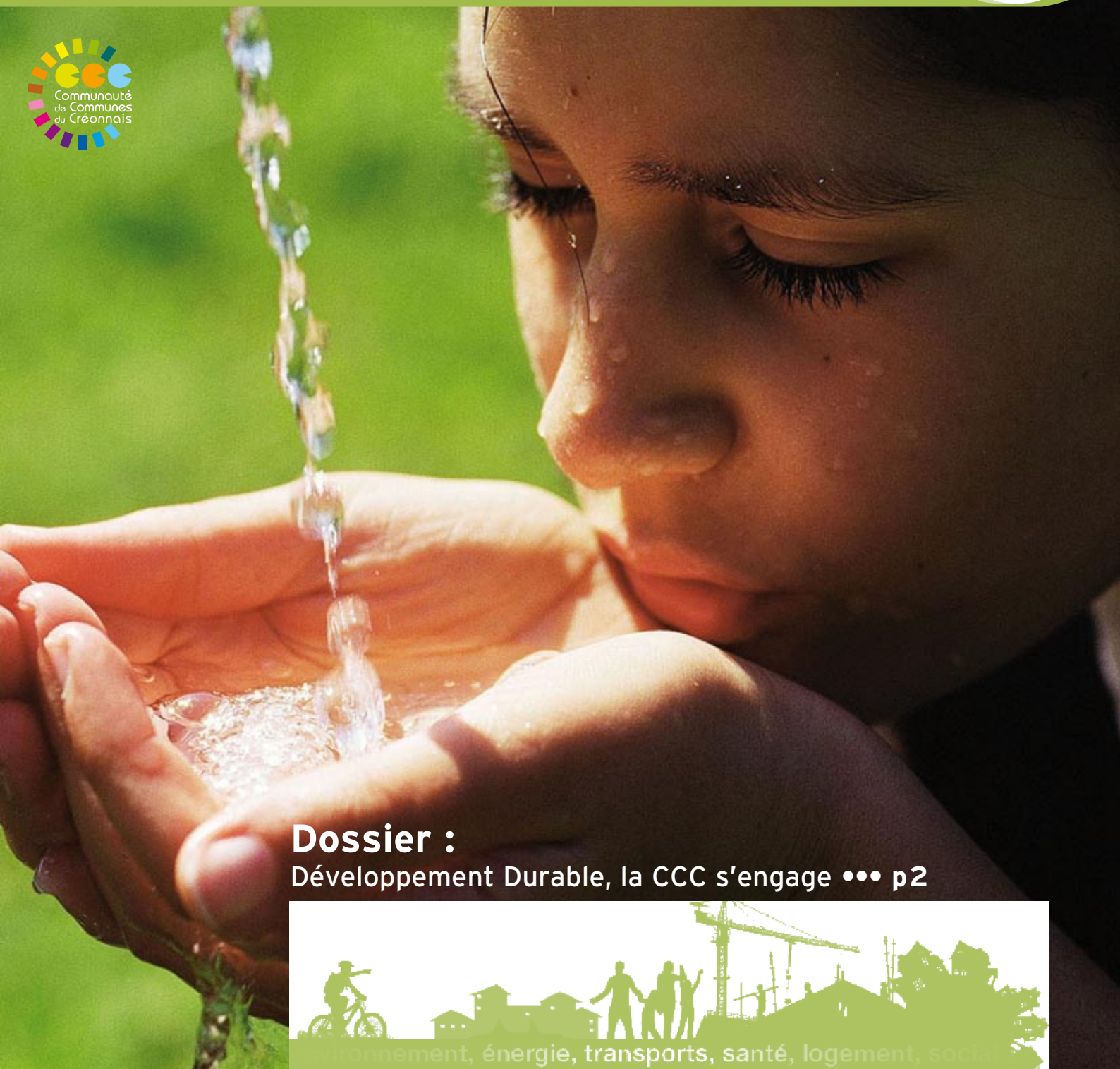
Réalisation : 05 57 30 09 10 - RC B. 434 804 720 - Tirage : 8000 exemplaires

#18  
avril 09

Communauté de Communes du Créonnais

Communes de Baron, Blésignac, Créon, Croignon, Cursan, Haux, La Sauve-Majeur, Le Pout, Lignan de Bordeaux, Loupes, Madirac, Sadirac, Saint-Genès-de-Lombaud et Saint-Léon.

le Mag



**Dossier :**  
Développement Durable, la CCC s'engage ●●● p2



environnement, énergie, transports, santé, logement, social

# Développement Durable, la CCC s'engage

## De la théorie à la pratique

### L'étude Globale :

Depuis 2000, puis plus récemment en 2005, la Communauté de Communes du Créonnais s'est engagée dans une démarche qui s'est concrétisée en 2007, par la réalisation d'une étude sur le territoire communautaire intitulée : « *L'Etude Globale pour le Développement Durable du territoire communautaire* ». Cette étude déclinée en 3 axes (constats, enjeux, propositions) a élaboré un constat général dans 9 domaines : identité et paysage, population, urbanisation et accueil de la population, services à la population, infrastructures, système productif et économie, environnement, éléments budgétaires et gouvernance.

Cette étude (rétrospective et prospective) permet à la Communauté de Communes de conforter la stratégie d'évolution du territoire créonnais. Cette « Etude Globale » reste ainsi à l'origine de nombreuses actions communautaires.

### Un projet adapté au territoire : La Mission Agenda 21

*« L'intérêt et la participation de la population lors des manifestations publiques est profitable à notre action.\* »*

L'équipe communautaire a posé sa candidature auprès du Conseil Général de la Gironde pour être aidée financièrement dans cette démarche. Le souhait de la Communauté de Communes est de développer à l'échelle du territoire, sous forme de projets, une politique de développement durable (adaptée aux attentes

et aux besoins locaux). C'est dans cette logique, qu'ont été organisées les deux manifestations publiques du 12 et du 14 février 2009. Animées et chaleureuses, ces réunions se sont montrées enrichissantes et constructives. Une synthèse des débats sera présentée publiquement début juin. C'est grâce à ces temps d'échanges que nous pouvons ensemble réfléchir à ce que nous voulons tous pour demain ! Ainsi, un comité consultatif d'appui sera créé afin qu'acteurs, habitants, élus et techniciens du territoire, puissent réfléchir ensemble aux prochaines actions. Un appel à la participation sera engagé à l'été.

En dernier lieu, il convient de préciser que « la démarche Agenda 21 » n'est pas exclusive. D'autres actions communautaires (gestion, équipements, manifestations...) sont en cours.



\* Expression d'acteurs présents aux réunions de concertations des 12 et 14 février

**Baron :**  
Salon  
du développement durable,  
organisé  
le 28 mars 2009 !

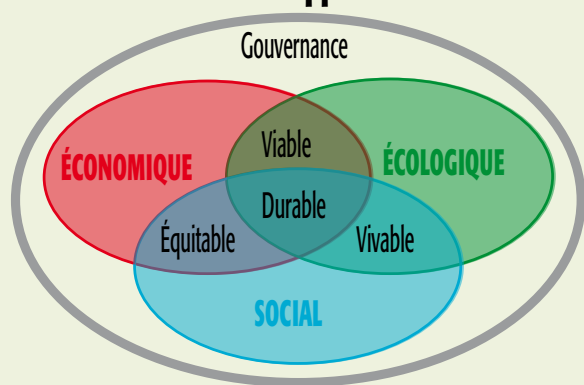
**Créon :**  
Semaine du  
Développement Durable  
avec les établissements  
scolaires.

**Haux :**  
Actions de sensibilisation  
de santé et d'environnement  
auprès des élus, personnels,  
habitants, enfants des écoles  
au cours de l'année 2009.

## Le Développement Durable : quid ?

Datant de 1987 (ONU), la notion de Développement Durable a été officialisée en 1992 au sommet de la Terre de Rio. Ce concept allie la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social, complété depuis par la gouvernance (cf schéma).

### Schéma du développement durable



#### Les 3 dimensions du Développement Durable.

L'intersection entre les 3 aires figure la zone de convergence entre l'économique, l'écologique et le social.

Le Développement Durable correspond à l'intégration transversale de ces différents éléments. Cette intégration apporte des réponses complémentaires à chacun des éléments.

Cette rencontre marque pour la première fois l'engagement des Etats et des collectivités. Les enjeux du Développement Durable peuvent s'insérer sans difficulté dans les compétences des collectivités et des regroupements intercommunaux (aménagement de l'espace, protection et mise en valeur de l'environnement, solidarité, sport et culture...). Chacun peut ainsi adapter les finalités du Développement Durable aux enjeux de son territoire et ceci dans le cadre d'un programme d'actions concret : l'Agenda 21.

## Du Développement Durable aux stratégies locales : l'Agenda 21 pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

L'Agenda 21 est une démarche qui amène une collectivité (c'est à dire un territoire avec ses habitants et ses acteurs) à mieux définir sa stratégie territoriale vis-à-vis du Développement



## 3 questions à Jean-Michel Begey

Vice Président de la CCC, en charge du Développement Durable et des relations avec le Pays



### « Pouvez-vous nous expliquer la démarche Agenda 21 ?

L'Agenda 21 est la déclinaison d'actions en lien avec le Développement Durable. Notre volonté est de mettre en place des actions qui nous permettent de « mieux vivre », tout en laissant à nos enfants et descendants un monde viable, vivable et équitable.

De nos jours, quand on observe le monde en train d'évoluer, il me semble que notre responsabilité, dans un souci d'efficacité, est de mettre en route des actions de manière coordonnée. C'est pour cette raison que nous renforçons et dynamisons notre avancée communautaire en la matière.

### La Communauté de Communes semble accorder beaucoup d'importance aux avis des habitants du territoire

En effet. Nous avons fait le choix de présenter notre sujet « en live » devant des habitants qui ont accepté de venir un jeudi soir ou un samedi matin ; et je les en remercie.

Evidemment, nous ferons une synthèse de ce qui a été travaillé lors de ces réunions publiques, complétée de nos pistes d'actions. Ceci se fera début juin lors d'une présentation publique. Il nous semble incontournable de travailler en partenariat avec les citoyens notamment autour d'un comité de suivi, même si le plan d'action final revient naturellement aux élus.

### Quel est votre calendrier prévisionnel en terme d'actions ?

Nous allons nous accorder trois échéances. Il y aura des actions à court terme comme par exemple dans le domaine de la santé, pour les communes volontaires évidemment !

« Une synthèse se fera début juin lors d'une présentation publique.\* ».

## Sadirac :

Tri sélectif opérationnel  
en 2009  
et repas bio  
dans les restaurants  
scolaires de la commune  
tous les deux mois.

## Saint Genès de Lombaud :

Maison en bois  
Emmaüs  
à caractère social  
(avant l'été).

## L'avis de Bernard Le Gorec

Président de la CCC  
Maire de Haux



Durable, sous la forme d'un cadre précis d'actions. Il offre une vision à long terme des projets et des évolutions souhaitées. Les finalités de ce programme s'organisent autour de priorités telles que la lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources, la promotion d'une cohésion sociale et d'une solidarité intergénérationnelle et interterritoriale, une responsabilisation collective sur les modes de production et de consommation, enfin l'épanouissement de l'être humain grâce à une qualité de vie raisonnable et raisonnée.

La cohérence de ce schéma opérationnel réside dans l'élaboration d'une stratégie locale, orientée autour d'une réflexion collective et partagée entre les élus, les techniciens, les

acteurs et les habitants d'un territoire. La mobilisation locale est indispensable à l'élaboration, à l'évaluation, à la cohérence des projets.

*« Le Développement Durable se veut solidaire, novateur, écologique et incontournable.\* »*

*En effet, la Communauté de Communes n'est qu'un levier pour faciliter les actions par et pour les communes. Nous aurons également des ateliers de « bonnes pratiques ».*

*Nous travaillerons, à ce niveau là, en partenariat avec le Pays et en lien avec d'autres Communautés de Communes. C'est très important pour nous de mutualiser nos moyens avec ces structures et leurs habitants. Notre aventure est collégiale !*

*Nous mènerons également des actions à moyen et long terme, comme par exemple dans le domaine des énergies, du transport ou en favorisant l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire... !*

*Je crois aussi beaucoup en l'effet de cette thématique sur nos jeunes avec des projets autour de « l'Ecole » par exemple. Nous voulons dépasser rapidement le cadre de la sensibilisation pour atteindre celui de la réalisation visible !*

*Nous désirons que la population du territoire puisse évoluer dans un contexte de développement raisonné. De même, il est fondamental que se tissent des espaces de partages d'expériences et de réalisations réussies sur le territoire.*

*Nous devons travailler, réfléchir et agir tous ensemble autour de projets fédérateurs « scellés » autour d'une plate forme d'actions Développement Durable !*

« Les actions « Agenda 21 » sont essentiellement la concrétisation des décisions prises localement en matière de Développement Durable et adaptées au territoire. Pour la Communauté de Communes du Créonnais, la démarche « Agenda 21 » n'est pas dénuée d'intérêt. Elle consiste à annoncer notre volonté d'agir sur la base d'un inventaire d'actions en adéquation avec les conclusions de l'« Etude Globale » et les consultations du public. Il nous faudra rester réaliste car la démarche Agenda 21 devra se traduire par des actions concrètes profitables à nos concitoyens ! Je citerai en particulier la réduction de la consommation d'eau, le recours aux énergies alternatives, une meilleure gestion des déchets...

Les perspectives du développement économique seront, quant à elles, étroitement liées aux travaux de révision du SCOT de l'agglomération bordelaise, appropriées à notre espace, et en lien avec notre souci de protection des paysages et de l'environnement.

Enfin, la dimension sociale sera aussi au cœur de nos préoccupations, car nous ferons en sorte que les habitants puissent « se sentir bien » sur notre territoire.

L'aide financière issue de l'élaboration de l'Agenda 21 devrait se traduire par la création d'un emploi « rentable » qui devra être encadré à « périmètre financier constant » par une feuille de route budgétairement bordée mais, pour être efficace, souple en liberté de manœuvre !

Il est évident que les collectivités se doivent d'agir en terme d'exemplarité. A ce titre, je pense que les initiatives de la Communauté de Communes doivent permettre tant à des particuliers qu'à des collectivités de bénéficier des effets de mutualisation. L'aspect pédagogique voire éducatif, tant de la jeunesse que des actifs, doit aussi rester un objectif fondamental.

En dernier lieu, l'intercommunalité doit être génératrice d'actions mais elle ne doit pas rester seule à agir : les communes peuvent et doivent aussi de leur côté, engager des actions qui leur sont spécifiques !

La démarche  
Agenda 21 devra  
se traduire par  
des actions  
profitables  
à nos  
concitoyens.